



«Un mandat au conseil de fondation est un privilège»

Angela Mueller, membre du conseil de fondation de la fondation faîtière Corymbo

Angela Mueller a été informée de la position vacante au conseil de fondation de la fondation faîtière Corymbo via son réseau professionnel. Depuis l'obtention de son diplôme universitaire, elle travaille dans le secteur des organisations non gouvernementales. C'est pourquoi elle a immédiatement été intéressée par cet engagement. «Le courant est tout de suite passé, car les valeurs de Corymbo correspondent à mes valeurs personnelles et professionnelles», explique-t-elle. Angela Mueller siège au conseil de fondation de Corymbo depuis janvier 2021. Ce qui l'attire particulièrement, en plus du contact avec les donatrices et donateurs, c'est la diversité des sujets traités par la fondation faîtière. Corymbo soutient des projets culturels, écologiques et sociaux. Par exemple, Corymbo soutient des projets pour une agriculture à la fois durable et sociale, que ce soit dans le pays ou à l'étranger. «Ces acteurs ont, au début, souvent besoin d'un financement initial, ils ne peuvent générer des revenus qu'à moyen terme et ne peuvent continuer sans soutien financier», explique-t-elle. «Il en va de même pour les projets visant à assurer la subsistance des jeunes par la formation professionnelle, par exemple en tant qu'expert en énergie solaire au Kenya.» Elle considère que c'est un privilège de pouvoir défendre des projets aussi innovants au conseil de fondation.

Pouvoir faire le bien

La fondation faîtière Corymbo fête son 20^e anniversaire cette année. Ce n'est pas un hasard si Angela Mueller vient de s'engager dans la fondation faîtière. Elle considère qu'il s'agit de l'avenir des fondations. «Souvent, les fondations définissent un objectif trop étroit. Et les fonds restent bien au chaud à la banque», dit-elle. Pourtant, le but d'une fondation est d'apporter les moyens financiers aux bonnes personnes ou aux groupes cibles souhaités. Selon Angela Mueller, une fondation faîtière constitue bien souvent une meilleure solution que la création de sa propre fondation. Elle estime qu'il est du devoir du conseil de fondation d'être sensible aux développements de la scène des fondations et de pouvoir évaluer quels projets sont porteurs d'avenir. Pour cela, il est utile de disposer d'une grande diversité au sein du conseil de fondation, ce qui permet également de partager les connaissances. En effet, elle considère justement que le potentiel des fondations réside dans leur capacité d'innovation. «Les fondations privées ont la possibilité d'assumer un rôle précurseur et de réagir de manière proactive aux défis de l'avenir», explique Angela Mueller. «Elles doivent se défaire des structures et des façons de penser habituelles et s'ouvrir à la nouveauté, dans tous les domaines. C'est ainsi que le changement peut avoir lieu.» Dans l'atmosphère pessimiste qui règne actuellement dans le monde, elle est fascinée par la force d'innovation avec laquelle les petites ONG réalisent de grandes choses malgré leurs faibles ressources. «Il y a vraiment beaucoup de monde qui se donne du mal pour relever les défis actuels», affirme Angela Mueller. «Cela me fascine et m'inspire.»